
Conférence du désarmement

28 mai 2009
Français

Compte rendu définitif de la mille cent trente-huitième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le jeudi 28 mai 2009, à 10 h 20

Président: M. Idriss Jazaïry (Algérie)

Le Président: Je déclare ouverte la 1138^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Mesdames et Messieurs les représentants, Monsieur le Secrétaire général de la Conférence, nous arrivons après de nombreux efforts à une évolution que j'espère positive de nos délibérations. Nous avons actuellement les orateurs suivants inscrits sur la liste: Irlande, Italie, Inde, Bulgarie, Iraq et Bélarus. Je donne donc la parole pour commencer à l'honorable représentant de l'Irlande, M. James O'Shea.

M. O'Shea (Irlande) (*parle en anglais*): Ma délégation s'associe pleinement aux remarques que la délégation de la République tchèque a faites le 22 mai au nom de l'Union européenne et elle aimerait ajouter quelques observations au nom de l'Irlande.

Vu que l'Irlande mène depuis longtemps des activités dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération, certaines délégations ici présentes seront peut-être surprises d'apprendre que mon pays n'est devenu membre de la Conférence du désarmement qu'en 1999.

Cinq ans plus tard, le 16 mars 2004, l'actuel Premier Ministre irlandais, M. Brian Cowen, qui était alors Ministre des affaires étrangères, a pris la parole devant la Conférence et a reconnu la contribution remarquable que celle-ci avait apportée dans le domaine de la limitation des armements et du désarmement, mais a fait observer que l'inaction qui prévalait alors «contrastait fortement avec ce fier passé». Usant d'une litote, il avait ajouté que, depuis son admission à la Conférence en 1999, l'Irlande «n'avait pas observé la réalisation d'un travail d'une quelconque importance dans ce cadre». De nouveau cinq ans plus tard, alors que l'Irlande est membre de la Conférence depuis dix ans, les mots prononcés en 2004 restent malheureusement d'actualité.

C'est pour cette raison que ma délégation juge très encourageante l'impulsion qui a été donnée ces dernières années en vue de remettre la Conférence au travail, à commencer par l'approche novatrice adoptée par la présidence polonaise en 2006. Nous tenons à féliciter les 18 pays qui ont assumé la présidence durant les années 2006 à 2008, tous ceux qui ont exercé les fonctions de coordonnateurs, et vous, Monsieur le Président, ainsi que les cinq autres Présidents de 2009, pour les efforts infatigables que vous avez faits afin que la Conférence joue à nouveau son rôle fondamental en matière de négociations.

Nous espérons que tous ces efforts porteront des fruits en 2009. Les conditions extérieures sont favorables. Les évolutions positives intervenues dans les positions de certains États ont renforcé les attentes. Une occasion se présente. Nous devons la saisir collectivement. L'Histoire ne sera peut-être pas tendre avec nous si nous échouons.

Bien évidemment, si chaque membre de la Conférence était individuellement chargé d'élaborer un programme de travail, nous aurions très probablement 65 propositions différentes. Chaque pays a ses propres priorités. Les Présidents successifs ont eu pour tâche peu enviable de tenter de rapprocher ces priorités souvent concurrentes et d'élaborer une proposition susceptible d'être approuvée par tous. Nous étions conscients de la difficulté de cette tâche lorsque nous avons examiné les propositions dont la Conférence était saisie, dont la plus récente publiée sous la cote CD/1863.

Ma délégation voit dans le document CD/1863 une proposition réaliste et pratique permettant enfin la sortie de l'impasse et la reprise des travaux de fond de la Conférence. Pour reprendre ses termes, cette proposition est «sans préjudice de toute position, proposition ou priorité passée, présente ou future de l'une quelconque des délégations, et de tout engagement pris dans une autre instance multilatérale s'occupant du désarmement, quelle qu'elle soit». Il est peu probable qu'une quelconque délégation puisse être complètement satisfaite de ce texte du point de vue strictement national, mais nous devons être tous conscients de notre responsabilité commune de faire en sorte que la Conférence

reprenne les travaux pour lesquels elle a été créée. C'est pourquoi ma délégation est heureuse de vous informer que nous appuyons cette proposition. Nous vous souhaitons, à vous et aux autres Présidents de 2009, un plein succès dans vos efforts visant à réaliser un accord sur un programme de travail et nous appelons tous les autres membres de la Conférence à faire preuve de la souplesse nécessaire pour qu'il soit possible d'arriver à un accord dans un très proche avenir.

Le Président (*parle en anglais*): Je vous remercie vivement, en particulier pour votre référence aux contributions apportées par beaucoup au fil des ans pour nous rapprocher ainsi d'un consensus. Je donne maintenant la parole au distingué Ambassadeur d'Italie.

M. Manfredi (Italie) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, comme c'est la première fois que je prends la parole officiellement sous votre présidence, je tiens à vous féliciter sincèrement et à vous assurer de notre appui dans vos efforts.

Bien évidemment, l'Italie s'associe à la déclaration faite le 22 mai par la présidence tchèque de l'Union européenne. Je juge cependant utile de formuler quelques observations supplémentaires au nom de mon pays.

Ma délégation considère le projet de programme de travail de la Conférence, que vous avez élaboré avec l'appui des cinq autres Présidents de 2009, comme un document de compromis soigneusement équilibré qui contient tous les éléments nécessaires permettant finalement de sortir de la situation de blocage longue de dix ans qui a malheureusement caractérisé cette instance jusqu'ici. Ce document prévoit notamment le lancement de négociations sur un traité vérifiable interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires ou d'autres dispositifs explosifs nucléaires. Nous sommes particulièrement heureux et honorés d'avoir pu contribuer à cet effort, en tant que coordonnateurs des discussions informelles sur ce thème. Je profite donc de l'occasion pour remercier la présidence vietnamienne et les autres présidences pour la confiance qu'elles nous ont manifestée dans ces circonstances.

Le caractère urgent du lancement de négociations, dans le cadre de la conférence du désarmement, sur un traité relatif à l'interdiction des matières fissiles a été souligné par la plupart des délégations qui ont déjà pris la parole à cette séance et à la précédente. Nombre des orateurs qui m'ont précédé se sont employés à faire ressortir le climat politique très favorable à la relance des initiatives internationales de désarmement dont nous sommes maintenant les témoins, et la nécessité de ne pas perdre notre temps en débats stériles. Nous tenons à dire que nous approuvons pleinement cette évaluation et que nous apprécions les récentes décisions et déclarations émanant du Gouvernement des États-Unis qui ont aidé à parvenir à ce résultat.

Comme la majorité des délégations l'ont souligné, dont la dernière fois lors de la troisième session du Comité préparatoire de la Conférence d'examen du TNP tenue à New York, le traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles constitue un élément essentiel pour faire avancer les efforts touchant le désarmement et la non-prolifération à l'échelle internationale, qui ont bien trop longtemps été gelés en raison de divergences politiques apparemment insurmontables et de débats stériles sur les questions de procédure. Un tel traité serait aussi le complément naturel du nouvel accord de réduction des armements stratégiques (START) qui est actuellement négocié par les États-Unis et la Fédération de Russie et des efforts renouvelés qui ont été faits pour que le Traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires entre officiellement en vigueur.

Ma délégation vous félicite donc pour vos efforts, Monsieur le Président, et est en mesure d'appuyer le document CD/1863 et le programme qui y est indiqué. Ma délégation appuiera vos efforts visant à parvenir à un consensus sur ce document et elle encouragera la Conférence à s'acquitter des tâches qui lui ont été confiées.

Le Président (*parle en anglais*): Je remercie le distingué Ambassadeur d'Italie pour sa contribution. Je donne maintenant la parole au distingué Ambassadeur d'Inde.

M. Rao (Inde) (*parle en anglais*): Nous avons demandé la parole pour faire connaître la position de l'Inde sur le projet de décision concernant le programme de travail pour la session de 2009 qui figure dans le document CD/1863. Ce projet de décision constitue une base pour commencer les travaux de fond de la Conférence, objectif que l'Inde a toujours appuyé.

L'Inde est favorable à la création d'un groupe de travail chargé de négocier un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles. Telle est notre position depuis 1993, année où l'Inde a coparrainé la résolution 48/75 L de l'Assemblée générale. En tant que pays doté de l'arme nucléaire, nous tenons à conclure un traité universel, non discriminatoire et internationalement vérifiable interdisant la future production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires ou d'autres dispositifs explosifs nucléaires.

L'Inde place au plus haut rang de priorité le désarmement nucléaire et l'élimination des armes nucléaires sur une base universelle et non discriminatoire. Nous sommes déçus que la Conférence du désarmement n'ait pas réussi à lancer des négociations sur le désarmement nucléaire, mais nous sommes convaincus qu'elle devrait continuer à étudier tous les moyens possibles de progresser pour répondre comme il convient aux attentes de la communauté internationale, de plus en plus favorable à l'établissement d'un monde exempt d'armes nucléaires.

L'Inde ne fera pas obstacle à l'adoption du projet de décision figurant dans le document CD/1863 parce qu'elle espère que la Conférence pourra ainsi maintenant commencer des travaux de fond. Elle se réserve cependant le droit de formuler des observations sur les éléments de fond du programme de travail après son adoption formelle par la Conférence.

Nous vous remercions pour votre dévouement, Monsieur le Président, et nous continuons à espérer que nos efforts collectifs porteront des fruits dans un proche avenir.

Le Président (*parle en anglais*): Je vous remercie Monsieur l'Ambassadeur. Je donne maintenant la parole au distingué représentant de la Bulgarie.

M. Gospodinov (Bulgarie) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, ma délégation tient à vous remercier vivement pour l'engagement et le dévouement avec lesquels vous vous êtes efforcé de faire avancer les travaux de la Conférence et qui ont permis d'élaborer et de soumettre le document CD/1863. Nous ne pouvons que nous féliciter des efforts que vous-même et les autres Présidents de 2009 avez faits en tenant à cet effet toute une série de consultations avec les États membres.

Ma délégation souscrit pleinement à la déclaration que la délégation de la République tchèque a faite le 22 mai au nom de l'Union européenne. À ce stade, il me semble important de formuler quelques remarques en tant que représentant de mon pays afin d'ajouter notre voix à celle des délégations qui ont déjà appuyé le projet de décision concernant l'établissement d'un programme de travail pour la session de 2009 de la Conférence, tel qu'il figure dans le document CD/1863, soumis par les six Présidents.

Les raisons pour lesquelles la Bulgarie a appuyé ce document sont de deux ordres. Premièrement, la Bulgarie s'est toujours efforcée de jouer un rôle très constructif dans cette instance et a appuyé toutes les grandes initiatives visant à sortir la Conférence de l'impasse. Notre appui est aussi l'expression de notre volonté d'assumer la responsabilité de faire perdurer l'esprit qui a marqué vos précieux travaux jusqu'à l'année 2010, au cours de laquelle la Bulgarie assumera une des présidences de la Conférence.

Le bien-fondé du projet de décision lui-même est l'autre raison de notre appui. Notre délégation estime qu'il s'agit d'un compromis bien équilibré qui reflète les efforts faits les années précédentes pour réduire les divergences sur un programme de travail. Nous estimons que ce document doit permettre d'arriver rapidement à un consensus entre les États membres et servir de base à la Conférence pour reprendre ses travaux de fond. Nous espérons que ce sera très bientôt le cas.

Le Président (*parle en anglais*): Je remercie le distingué représentant de la Bulgarie.

(*L'orateur poursuit en arabe*)

Je donne la parole à la représentante de l'Iraq.

M^{me} Al-Gailani (Iraq) (*parle en arabe*): Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de m'associer à tous les orateurs qui ont parlé avant moi pour vous féliciter de votre accession à ce poste. Je vous félicite aussi pour la manière remarquable dont vous avez exploité vos talents diplomatiques et votre expérience professionnelle pour diriger les travaux de la Conférence. Je profite de l'occasion pour vous faire part de notre vive satisfaction pour les efforts concrets dignes d'éloges que vous avez faits avec les cinq autres Présidents de 2009, et qui ont débouché sur la proposition figurant dans le document CD/1863 intitulé «Projet de décision sur l'établissement d'un programme de travail pour la session de 2009», pour revitaliser la Conférence et lui rendre son véritable rôle qui consiste à traiter des questions pertinentes de désarmement et de non-prolifération.

Bien qu'il n'y ait pas eu, en raison de vos nombreuses préoccupations, de négociations officielles avec la présidence, je tiens à souligner que ma délégation appuie le projet de décision. Nous l'appuyons sans réserve parce que, à ce stade, il établit un équilibre raisonnable et constitue un compromis reflétant les préoccupations des États membres. Nous espérons que cette initiative sera un véritable point de départ pour l'adoption du programme de travail de la Conférence et la reprise de ses travaux et activités afin que celle-ci sorte de sa longue période de blocage pour pouvoir s'engager dans des négociations sérieuses et réalistes sur les éléments de fond du projet de décision.

La Conférence du désarmement doit s'atteler avec vigueur aux tâches qui lui ont été confiées parce qu'elle est la seule instance multilatérale de négociation sur le désarmement. Je suis heureuse de féliciter par votre intermédiaire les membres de la Conférence pour avoir fait preuve de souplesse et manifesté leur appui pour cette initiative afin de réaliser des progrès, d'atteindre leurs objectifs communs dans le domaine du désarmement, en particulier le désarmement nucléaire et de servir la cause de la paix et de la sécurité à l'échelle internationale, particulièrement dans les régions de tension, notamment le Moyen-Orient.

Nous espérons que tous les membres de la Conférence se joindront au consensus sur ce point et accéléreront l'adoption de ce document afin que nous puissions tous réaliser notre aspiration commune. Nous ne devons pas laisser passer cette occasion. Nous devons la saisir, elle arrive à point nommé dans un environnement international approprié et nous devons tirer parti des révolutions positives actuelles dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération.

Je réaffirme une fois de plus que ma délégation appuie le projet de décision. Nous sommes prêts à coopérer pour que ce projet soit un succès.

Nous vous souhaitons, à vous et aux autres Présidents de 2009, un plein succès dans l'exécution de votre tâche.

Le Président (*parle en arabe*): Je remercie la distinguée représentante de l'Iraq pour sa déclaration. En fait, les délégations n'ont pas eu la possibilité de me rencontrer

officiellement ou de rencontrer les autres membres de la présidence de 2009 pour des consultations bilatérales. Je remercie la représentante de l'Iraq pour son appui à la proposition et la confiance dont il honore la présidence.

(L'orateur poursuit en anglais)

Je donne maintenant la parole au distingué représentant du Bélarus.

M. Ponomarev (Bélarus) *(parle en russe)*: Monsieur le Président, comme c'est la première fois que ma délégation prend la parole durant la deuxième partie de la session de 2009, je tiens à m'associer à toutes les délégations qui ont dit combien elles appréciaient votre présidence et à vous assurer, vous et les cinq autres Présidents de 2009, de l'appui sans réserves de la République du Bélarus dans vos efforts inlassables visant à dégager un consensus sur le programme de travail de la Conférence.

Grâce à votre enthousiasme, à vos talents diplomatiques et à votre intuition, en étroite coopération avec vos collègues de la présidence de 2009, nous avons réussi à élaborer une proposition sur le programme de travail sous la cote CD/1863. Nous espérons que cette combinaison de chiffres sera propice pour l'avenir et permettra une percée attendue depuis longtemps pour la relance des travaux de fond de la Conférence du désarmement. Nous estimons que la Conférence a toutes les raisons d'être optimiste. Nous sommes convaincus, bien que chaque membre de cette instance ait sa propre conception de la sécurité nationale et ait ses propres priorités à cet égard, que ce document représente un dénominateur commun qui concorde avec le climat qui caractérise actuellement les relations internationales. Notre position est qu'aucun État ne sera privé de son droit de faire valoir ces priorités lors des futurs travaux de fond de la Conférence du désarmement. Comme le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, l'a déclaré à juste titre la semaine dernière, les divergences ne sont pas insurmontables et ne peuvent servir d'excuse à une paralysie.

Nous tenons à vous assurer, vous et vos collègues de la présidence de 2009, de notre coopération et de notre appui dans la tâche qui nous attend et qui consiste à mettre la Conférence du désarmement sur la bonne voie lui permettant de réaliser un travail fructueux.

Le Président *(parle en anglais)*: Je vous remercie vivement de votre contribution. Je donne maintenant la parole à la distinguée représentante du Mexique.

M^{me} García-Guiza (Mexique) *(parle en espagnol)*: Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour la manière dont vous avez présidé les travaux de cette instance et de vous assurer que ma délégation collaborera au maximum avec vous et avec les cinq autres Présidents de 2009 dans l'exécution de vos tâches. Je tiens à profiter de l'occasion pour remercier vos prédécesseurs, les Ambassadeurs du Viet Nam et du Zimbabwe, pour l'engagement dont ils ont fait preuve et pour les efforts considérables qu'ils ont faits pour parvenir à un accord sur un programme de travail qui permette de sortir de l'impasse l'unique instance multilatérale de négociation sur le désarmement établie par la communauté internationale.

Nous jugeons encourageantes les nombreuses expressions d'appui au projet de décision CD/1863, qui contient un programme de travail pour la session de 2009. Ma délégation souhaite aussi appuyer ce document parce qu'il s'agit d'une proposition réaliste et que nous sommes convaincus qu'elle devrait aider à sortir la Conférence de la paralysie qui l'a affectée ces dernières années.

Ma délégation juge particulièrement important le fait que le projet de programme de travail contenu dans le document CD/1863 prend en compte diverses propositions formulées depuis 1999; que l'on y prévoit, pour l'examen des points de l'ordre du jour, de tenir compte des points de vue et des propositions que les États ont présentés ou

présenteront à l'avenir; que l'on y reprend plusieurs des thèmes et éléments qui ont été suggérés durant les discussions antérieures; que l'on y appelle à créer un groupe de travail chargé d'engager des négociations sur un instrument concret et juridiquement contraignant interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires ou d'autres dispositifs explosifs nucléaires sur la base du document CD/1299 de mars 1995, qui contient le rapport et le mandat Shannon, lequel constitue selon ma délégation une référence importante pour les examens de ce point, ce qui ne signifie pas qu'il faille réduire l'importance d'autres propositions; et, enfin, que l'on y prévoit la possibilité d'engager de futures négociations sur tout autre point inscrit à l'ordre du jour.

Ma délégation appelle tous les États membres de la Conférence à tirer parti, comme le Secrétaire général l'a demandé la semaine passée lorsqu'il a pris la parole devant cette instance, du nouveau climat international propice pour revitaliser le programme de désarmement. Profitons de ces circonstances favorables et appliquons-nous à mener des actions concrètes susceptibles de contribuer à notre objectif commun consistant à établir un monde exempt d'armes nucléaires. Ne laissons pas passer cette occasion, montrons clairement notre volonté politique et commençons à créer les conditions qui permettront à la Conférence du désarmement de s'acquitter de son mandat et de contribuer aux efforts visant à réaliser la paix et la sécurité internationales.

Le Président (*parle en anglais*): Je remercie la distinguée représentante du Mexique pour sa contribution.

D'autres délégations souhaitent-elles prendre la parole à ce stade? Il semble que non. Après avoir fait une annonce, je lèverai la séance et nous tiendrons notre prochaine séance officielle, la dernière sous ma présidence, demain à 10 heures dans cette même salle.

Je voudrais profiter de l'occasion pour vous rappeler que nous avons distribué hier, par l'intermédiaire des coordonnateurs régionaux, un document qui fait suite à une décision antérieure de la Conférence tendant à tenir une séance plénière informelle avec un certain nombre d'ONG. Le programme de la réunion de cet après-midi a été distribué, mais si une délégation n'en a pas reçu une copie, elle pourra en obtenir une après la levée de la séance. Nous tiendrons une réunion informelle qui ne constituera nullement un précédent, mais elle constituera une expérience intéressante dont nous pourrons, je l'espère, tirer des conclusions pour l'avenir.

Si aucune autre délégation ne demande la parole, je vais maintenant lever la séance.

La séance est levée à 10 h 50.